



Située à l'entrée sud de Limoges, seconde ville de Nouvelle Aquitaine, la commune de Le Vigen qui a obtenu en 2025 le label national « Ville ou village où il fait bon vivre » est connue pour son dynamisme dans différents domaines dont celui de la santé.

Avec un cabinet médical comptant plusieurs médecins généralistes et gérant une patientèle de plus de 15 000 personnes, des kinésithérapeutes, infirmières et professions paramédicales établis sur son territoire, la municipalité souhaite enrichir l'offre de soins aux habitants en favorisant l'installation d'un cabinet dentaire.

Des locaux adaptés aux spécificités de la profession sont possibles.

Un accueil enthousiaste sera réservé aux candidats potentiels qui peuvent prendre contact avec la mairie au 05 55 00 51 17 qui les dirigera vers l' élu en charge du projet.